

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 93 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 5 Absent(s) excusé(s) : 5 Absent(s) : 1</i>
---	--	---

Date de convocation : 8 décembre 2020

Vote(s) pour : 98
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 14 décembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2020-12-14-CC-6.2 :

Fonds de concours - Attribution d'une troisième tranche 2020 - Affectation de l'Autorisation de Programme.

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 27 mars 2017 portant mise en place des Fonds de concours et approbation du règlement d'attribution des Fonds de concours,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 14 décembre 2020 portant modification du règlement d'attribution des Fonds de concours,
VU le Budget Primitif 2020 approuvé par le Conseil métropolitain du 27 janvier 2020,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 27 janvier 2020 attribuant des Fonds de concours aux Communes pour un montant de 186 324 €,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 23 novembre 2020 attribuant des Fonds de concours aux communes pour un montant de 78 607 €,
CONSIDERANT les projets d'investissement des communes éligibles aux Fonds de concours conformément au règlement d'attribution des Fonds de concours de Metz Métropole,

DECIDE d'attribuer, pour l'année 2020, un Fonds de concours aux communes, selon le tableau présenté en annexe, en vue de participer au financement de leurs projets d'investissement,
DECIDE d'affecter un montant de 229 127 € sur l'Autorisation de Programme de 0,7 million € ouverte au budget 2020,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'attribution de Fonds de concours avec chaque commune bénéficiaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 15 décembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT



FONDS DE CONCOURS 2020

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES DEMANDES

PRESENTEES A LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DU 23 novembre 2020

N°	Commune porteuse du projet	Nom du projet	Montant du projet TTC	Date de fin	Proposition de la commission Montant du FDC 2020	Observations
13	Pournoy-la-Chétive	Rénovation de la façade du bâtiment regroupant l'école, la mairie, le périscolaire et l'appartement communal	20 233	sept.-21	6 433	
14	Nouilly	Réparation de la toiture de l'Eglise	30 542	mars-21	6 568	
15	Nouilly	VOIRIE - Aménagement des rues de Metz et de l'Isle Jourdain	167 964	sept.-19	32 152	Un dossier a été déposé en 2019, mais la commune n'avait pas délibéré dans l'attente de la convention de MOAD avec Metz Métropole.
4	Cheuilles (1)	Remplacement des candélabres des rues des Roses et du Muguet par des lampes de types LED (Révision du projet 2020 présenté au Conseil du 27/01/2020)	34 532	juin-20	9 238	Le montant initial accordé était de 6 610 €. La commune, n'ayant pas obtenu la subvention départementale escomptée, demande une augmentation du Fonds de concours de 2 628 €
16	Cheuilles	Entfouissement de réseaux secs - Rue de la Chapelle, route de Rupigny et Chemin du Breuil	196 792	juin-21	53 219	
17	Cheuilles	Remplacement des luminaires par des candélabres de type LED - Rue de la Chapelle, route de Rupigny et Chemin du Breuil	63 920	juin-21	18 111	
18	Coin-sur-Seille	Entfouissement de réseaux secs - Rues de la Gare et des Coteaux	615 117	juin-21	100 000	
19	Coin-lès-Cuvry	Achat d'un columbarium et mise aux normes du Jardin du souvenir	17 767	juin-21	7 403	
20	Jury	Création d'un columbarium	10 770	déc.-20	2 613	
Total					229 127	

(1) Après déduction des 6 610 € que Cheuilles a déjà obtenu à l'issue de la commission du 10/12/2019

Pour mémoire : Total des Fonds de concours attribués lors de la Commissions du 10 décembre 2019	186 324
Pour mémoire : Total des Fonds de concours attribués lors de la Commissions du 8 octobre 2020	78 607
Reliquat sur l'enveloppe de 0,7 million d'euro inscrite au Budget 2020	205 942

(1) Après déduction des 6 610 € que Cheuilles a déjà obtenu à l'issue de la commission du 10/12/2019

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
ADDA	Fatiha	Woippy		POUR
AGAMENNONE	Béatrice	Metz	Pouvoir d'Amandine LAVEAU-ZIMMERLE	POUR
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain		POUR
ARNOLD	Patricia	Metz		POUR
AUDOUY	Caroline	Metz		POUR
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		POUR
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz		Abstention Point 9 Pour les autres points
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		POUR
BAUDRIN	Pierre	Vernéville		POUR
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		POUR
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz		POUR
BOHR	Timothée	Metz		POUR
BORI	Danielle	Metz		POUR
BOUVET	Xavier	Metz	Pouvoir de Nicolas TOCHET	POUR
BROCART	Manuel	Longeville-lès-Metz		POUR
BURHAN	Ferit	Metz		POUR
CARPENTIER	François	Cuvry		POUR
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz	Excusée - Pouvoir à Julien HUSSON	POUR
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		POUR
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz		POUR
COMBELLES	Jean	Vaux		POUR
DAP	Laurent	Metz		POUR
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		POUR
DEFAUX	Daniel	Plappeville		POUR
DIEUDONNE	Vincent	Vany		POUR
DORR	Antoine	Vantoux		POUR
DUMONT	Michel	Féy		POUR
DUVAL	Bertrand	La Maxe		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 Points 15 à 27 : pas de vote
FACHOT	Pierre	Jussy		POUR
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		POUR
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz		POUR
GOUTH	Cédric	Woippy		POUR
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz	Excusée - Pouvoir à Christiane GREINER	POUR
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	Pouvoir d'Aude GREGOIRE	POUR
GRIVEL	Patrick	Laquenexy	Pouvoir de Pierre MUEL	POUR
GROLET	Françoise	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz		POUR
GUERMITI	Hanifa	Metz		POUR
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin		POUR
HENRION	François	Augny		Abstention Point 9 Pour les autres points
HORY	Thierry	Marly		POUR
HUBER	Pascal	Chesny		POUR
HUET	Armelle	Noisseville		POUR
HUSSON	Julien	Metz	Pouvoir de Stéphanie CHANGARNIER	POUR
JACOB-VARLET	Odile	Marly		POUR
KHALIFE	Khalifé	Metz		POUR
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		POUR
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz		POUR
KURTZMANN	Walter	Peltre		POUR
LALOUX	Grégoire	Metz		Abstention Points 1 et 7 - Contre Points 3, 4, 9 et 14 Pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz	Excusée - Pouvoir à Béatrice AGAMENNONE	POUR
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		POUR
LOGIN	Frédérique	Amanvillers		POUR
LOSCH	Jean-François	Lessy		POUR
LUCAS	Eric	Metz		POUR
LUX	Isabelle	Metz		POUR
MANZANO	Philippe	Méclevues		POUR
MARCHETTI	Denis	Metz		POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
MARX	Sébastien	Metz		POUR
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		POUR
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		POUR
MUEL	Pierre	Maneulles	Excusé - Pouvoir à Patrick GRIVEL	POUR
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles		POUR
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		POUR
NICOLAS	Martine	Metz		POUR
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		POUR
NIEL	Hervé	Metz		POUR
NOWICKI	Christian	Marly		Abstention Point 9 Pour les autres points
PEULTIER	Roger	Rozérieulles		POUR
PIERRET	Alain	Woippy		POUR
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz		POUR
REISS	Guy	Metz		POUR
ROQUES	Jérémy	Metz		POUR
ROUX	Sylvie	Mey		POUR
SCHLOSSER	Pauline	Metz		POUR
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		POUR
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz		POUR
SCIAMANNA	Marc	Metz		POUR
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury		POUR
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		POUR
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny		POUR
STAUDT	Bernard	Metz		POUR
STEMART	Anne	Metz		POUR
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy		POUR
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz		POUR
TAFFNER	Blaise	Metz		POUR
TAHRI	Bouabdellah	Metz		POUR
THIL	Patrick	Metz		POUR
TOCHET	Nicolas	Metz	Excusé - Pouvoir à Xavier BOUVET	POUR

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES Points 1 - 2,2 - 2,3 - 3 à 14 <i>Points 15 à 27 : pas de vote</i>
TORLOTING	Michel	Gravelotte	ABSENT	
TRAN	Doan	Metz		POUR
VALDEVIT	Bruno	Ars-sur-Moselle		POUR
VALENTIN	Claude	Nouilly		POUR
VERRONNEAU	Marina	Metz		POUR
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz		POUR
VIALLAT	Isabelle	Metz		POUR
VICK	Julien	Metz		POUR
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		POUR
WEBERT	Marilyne	Pouilly		POUR

Résumé de l'acte

057-200039865-20201214-2020-12-DC6-2-DE

Numéro de l'acte : 2020-12-DC6-2
Date de décision : lundi 14 décembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Fonds de concours - Attribution d'une troisième tranche 2020 - Affectation de l'Autorisation de Programme
Classification : 7.8 - Fonds de concours
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 15/12/2020
Numéro AR : 057-200039865-20201214-2020-12-DC6-2-DE
Document principal : 99_DE-6-2.pdf

Pièces jointes :

99_DE-LISTE ELUS votes 14 décembre.pdf

Historique :

15/12/20 10:23	En cours de création	
15/12/20 10:27	En préparation	Catherine DELLES
15/12/20 16:06	Reçu	Catherine DELLES
15/12/20 16:06	En cours de transmission	
15/12/20 16:08	Transmis en Préfecture	
15/12/20 16:10	Accusé de réception reçu	